



©COPYRIGHT: Décembre 2007 - Jacques Simon TIMOTEI

<http://www.corsicamea.fr>

La vengeance de Santa-Luccia

Albert Glatigny

I

En 183., vers le commencement de l'année, les habitants des villages d'Olmiccia et de Sainte-Lucie de Tallano entendirent la détonation de trois coups de fusil.

On ne se dérangea pas pour si peu ; à cette époque, un coup de fusil, en Corse, remplaçait la chanson que chantent les paysans en revenant du travail.

Voici ce qui s'était passé :

Un jeune soldat en congé, nommé Giacomoni, rentrait tranquillement chez lui, accompagné d'un enfant de quatorze ans qui revenait de l'école avec ses livres. Deux coups de feu retentissent, l'enfant et le soldat tombent. Le soldat a le temps de blesser un de ses assassins, puis il meurt.

Cela se passait au-dessous de Sainte-Lucie, dans un chemin creux, à un endroit appelé la Fontanelle. Les meurtriers purent rentrer chez eux sans être inquiétés. Le premier passant qui traversa le chemin creux rencontra les deux cadavres de l'enfant et du soldat. Il fit dévotement le signe de la croix, et fit transporter les corps de l'enfant et du soldat chez le père Giacomoni. Les victimes furent enterrées à l'endroit où le meurtre avait été commis, et l'affaire en resta là.

Il n'y avait aucun indice certain. On disait bien, dans le pays, qu'un certain Pierre Poli, ennemi de la famille Giacomoni, avait dû faire le coup ; lui-même ne s'en cachait pas trop, mais on ne pouvait le poursuivre.

Quelles preuves convaincantes lui opposer ? Il invoqua un alibi, parfaitement constaté par des témoins dévoués, et personne ne pensa plus à une chose aussi insignifiante.

II

Personne, je me trompe. Le père du soldat assassiné, le vieux Giacomoni, avait un autre fils, Jacques-Antoine, un enfant de huit à dix ans. Cet enfant était chétif, malingre, taciturne, il fuyait ses petits camarades, il aimait à rester seul. Il avait l'air grave d'un gendarme et l'air froid d'une vierge. On se moquait de lui. Pourquoi cette réserve, cette timidité ?

Cette timidité apparente, cet extérieur farouche s'expliquaient.

Le vieux Giacomoni avait suspendu à la poutre maîtresse de sa maison la chemise et le pantalon ensanglantés de son fils aîné, et, chaque jour, il disait à l'enfant :

« Ces vêtements sont ceux de ton frère, lâchement assassiné. Quand tu seras grand, il faudra le venger. »

Jacques-Antoine écoutait, et il grandissait.

III

Un jour de mardi gras de 1843 ou 44, Jacques-Antoine, qui avait déjà seize ans, était sur la place de Sainte-Lucie. Il était assis sur un pan de mur, se chauffant au soleil, les jambes pendantes, pieds nus ; car un garçon ne portait pas de souliers avant l'âge de dix-huit ans. Il regardait jouer aux cartes.

En ce temps-là, la mode était de jouer aux cartes sur la place publique, la carabine entre les jambes, le pistolet à la ceinture ou dans la poche. À la moindre contestation, on en était quitte pour brûler la cervelle à son adversaire. Ensuite on prenait le maquis, et la montagne comptait un bandit de plus.

Un des beaux joueurs était Pierre Poli, le meurtrier du soldat. Ce jour-là, il avait une veine insolente. En relevant la tête, il aperçut le jeune Giacomoni.

« Ah ! c'est toi, Jacques-Antoine ? fit-il. Ta place n'est pas là, mon garçon. Elle est à la Fontanelle, là où il y a deux croix, celles de ton cousin et de ton frère. Ah ! il y en a plus d'un qui ne resterait pas aussi tranquille que toi... valet de trèfle... s'il avait à venger la mort de l'un des siens. Mais on ne peut rien demander à un pauvre souffreteux de ton espèce ! »

Et tous les partisans de Poli de rire aux éclats.

Jacques-Antoine rentra chez lui, pâle affreusement, se jeta sur son lit, et se mit à pleurer abondamment. Son père et sa mère l'interrogeaient, lui demandaient ce qu'il avait :

« Rien ! », répondait-il.

IV

Le mercredi des cendres, Jacques-Antoine se leva dès la pointe du jour. Comment cela s'était-il fait ? Dans l'espace d'une nuit, ce pauvre être qui se traînait avec effort, ce quasi-poitrinaire, ce fiévreux était devenu un beau jeune homme agile, énergique, résolu.

Il décrocha le fusil de famille et se prépara à sortir.

Il avait pris les souliers de son frère et les avait mis en signe de virilité.

« Où vas-tu ? lui dit son père.

– Tuer un épervier ou quelque autre mauvaise bête », répondit Jacques-Antoine.

V

Les montagnes de Tallano ont, de leur base à leur faite, des villages qui sont comme autant de marches d'escalier. D'Olmiccia, on monte à Sainte-Lucie, de Sainte-Lucie à Mela, de Mela à Levia jusqu'au col de Bavella. Une belle route forestière relie aujourd'hui les villages à la route impériale de Sartène à Ajaccio mais, en 1843, il n'y avait encore que des sentiers de chèvres, servant à volonté de passage aux cavaliers et aux piétons, comme aux eaux des torrents. Les pierres roulantes, la roche vive, les sources subites encombraient les chemins faits pour des clowns, et admirablement disposés pour une embuscade.

C'est dans un de ces chemins, au-dessus de Sainte-Lucie, tout près de Mela, que Jacques-Antoine Giacomoni s'était embusqué. Il savait que Pierre Poli devait passer par là pour se rendre à Levia, et il attendait.

Il attendait depuis l'aube, patiemment, comme quelqu'un qui a déjà attendu huit ans, et pour qui une heure de plus n'est rien. Il armait et désarmait son fusil, et faisait jouer la double batterie avec une joie enfantine et sauvage. Dans ce fusil était la vengeance de son frère et de son cousin, la punition des insultes subies la veille, et son affirmation d'existence comme homme. Poli tué, il lui faudrait prendre le maquis ; c'était la gendarmerie à ses trousses, sa tête mise à prix.

Il devenait bandit, il avait à craindre non seulement la force régulière, l'autorité représentée par un sabre et une carabine officielle, mais encore la délation.

Tout cela il le savait, mais son parti était pris : tuer Poli, revenir embrasser son père à Sainte-Lucie avant que l'affaire fût connue, puis vivre de la vie de ceux qui sont hors la loi, que le premier venu a le droit de traquer et de tuer, comme on tue une bête fauve.

Vers huit heures et demie, Pierre Poli parut. Il était accompagné d'un parent, Jacques Quélichini.

« Bonjour, Poli !, dit Jacques-Antoine.

– Ah ! c'est toi, fiévreux, répondit Poli. Que fais-tu là ?

– Je t'attends !

– Toi ? »

Et Poli se préparait à lancer son cheval sur Jacques-Antoine, quand il tomba, la poitrine traversée d'une balle.

« Mon frère est vengé !, cria Jacques-Antoine. Je ne t'assommerai pas à coups de crosse de fusil, comme tu l'as assommé quand il râlait. Ce n'en est pas la peine, tu es mort ! mort ! »

Le compagnon de Poli, Quélichini, était resté immobile. Tout à coup, il fit faire un brusque mouvement à son cheval.

« Où vas-tu, Jacques Quélichini ? demanda le jeune homme. Ne te détourne pas de ton chemin. Tu peux aller à Levia. Je ne t'en veux pas. Mais je te défends de revenir sur tes pas. Je te défends de rentrer avant ce soir à Sainte-Lucie. Continue ton chemin, mon bon Quélichini.

– Moi ! je vais retourner à Sainte-Lucie tuer tous les tiens avant qu'ils ne soient sur leurs gardes ; si j'avais des armes, je commencerais par toi. »

Et il fit faire volte-face à son cheval, mais au bout de deux pas, il tombait. Jacques-Antoine venait de tirer son second coup de fusil.

VI

En rentrant à Sainte-Lucie, Jacques-Antoine enleva les habits de son frère.

« Ils n'ont plus rien à me dire, dit-il au vieux Giacomoni.

– Poli ?

– Est mort.

– Bien. Va, mon enfant. »

Jacques-Antoine prit la cartouchière de son père, une gourde, le fusil de la maison, et s'enfonça dans le maquis. Il avait seize ans.

VII

Dans ce même village de Sainte-Lucie demeu-raient deux frères : Antoine et Donjean Santa-Luccia. Le premier était chasseur, le second était prêtre. Ils avaient une petite propriété qu'ils exploitaient. L'abbé Santa-Luccia se tenait au courant des découvertes nouvelles que l'on faisait en agriculture et tâchait de les importer dans son pays. De là, mille rivalités et mille inimitiés. Le paysan corse ne veut rien changer à l'ordre de choses établi. Les pères se contentaient de cela, pourquoi désirerait-il autre chose ? Toute innovation est une insulte.

La famille des Santa-Luccia avait été autrefois en inimitié avec celle des Poli, mais on avait fait la paix. Quand, vers le soir, les deux cadavres de Pierre Poli et de Quilichini furent rapportés à la maison, les deux Santa-Luccia s'associèrent franchement à la douleur de la famille.

Aucun doute ne pouvait exister sur le meurtrier. Le souvenir de l'insulte faite à Jacques-Antoine la veille était vivant dans toutes les mémoires, et lui-même, en prenant la campagne se dénonçait suffisamment.

VIII

Mais j'ai dit que les Santa-Luccia avaient des ennemis. La haine des Poli contre eux ressuscita, de mystérieuses dénonciations arrivèrent à Sartène, si bien que le procureur du roi crut devoir prévenir son greffier qu'il y avait quelque chose contre les Santa-Luccia, et que ceux-ci feraient bien de se mettre en lieu de sûreté, en attendant qu'on y vît plus clair. Le greffier prévint un Giacomoni de Sainte-Lucie qui prévint à son tour les deux frères.

« Cachez-vous, dit-il. Mieux vaut être oiseau dans les bois qu'oiseau de la cage. Quand tout sera éclairci, vous reviendrez. »

L'abbé refusa de se cacher. Il n'avait rien à se reprocher et ne croyait pas plus au mensonge chez les autres que chez lui. Il n'avait, d'ailleurs, fait de mal à personne ; pourquoi lui en ferait-on ?

Antoine Santa-Luccia conduit par Giacomoni gagna la campagne, où il retrouva Jacques-Antoine.

L'abbé resta à Sainte-Lucie. Deux jours après, il était arrêté. Les deux frères étaient accusés d'avoir tué Pierre Poli et Antoine Quélichini.

IX

Le faux témoignage a peut-être fait plus de mal à la Corse que la vendetta. Malgré l'affirmation de Jacques-Antoine qui déclara avoir, seul, tué Pierre Poli et Jacques Quélichini, un malheureux nommé Antoine Ortali déclara avoir vu les deux frères Santa-Luccia commettre le double meurtre. Les victimes étaient tombées près de Mela, un village que masque Sainte-Lucie. La pente rapide de la colline cache Sainte-Lucie aux habitants d'Olmiccia, et c'est d'un peu au-dessous d'Olmiccia qu'Ortali prétendait avoir reconnu Santa-Luccia et son frère, chose matériellement impossible.

« Si je mens, dit-il, si mes yeux n'ont pas vu ce que je dis qu'ils ont vu, que sainte Lucie m'aveugle ! »

Antoine Santa-Luccia fut condamné à mort par contumace, et l'abbé à dix ans de réclusion, comme

complice de meurtre. Il ne dit rien, protesta simplement de son innocence et se laissa emmener dans la maison centrale de Digne.

X

Santa-Luccia, qui était marié, prit soin d'abord d'envoyer son fils en Sardaigne, afin de le soustraire aux attaques des ennemis, mais lui, resta en Corse. Il avait à se venger et à venger son frère.

Il attendit un an, résigné, sombre.

Un jour, avec Jacques-Antoine, devenu son inséparable compagnon, il était aux aguets dans le chemin d'Olmiccia. On entendait se rapprocher un joyeux bruit de grelots, accompagné d'une chanson. C'était Antoine Ortali, le faux témoin, qui rentrait tranquillement chez lui.

« Bonjour, Antoine Ortali, fit Santa-Luccia en allant au-devant de lui.

– Qui êtes-vous ? Bonjour, mais je ne vous connais pas.

– Tu ne me connais pas ! Comment, toi dont la vue est si bonne qu'elle t'a permis de percer le mamelon qui nous cache Mela, et de me voir tuer deux hommes.

Allons donc !

– Tu es Santa-Luccia !, s'écria Ortali pâle de terreur.

– Et moi Jacques-Antoine Giacomoni.

– Je suis mort !, fit Ortali.

– Non ! » répondit Santa-Luccia, pendant que Jacques-Antoine liait le misérable à un arbre, « mais tu ne verras plus. Tu as dit : que sainte Lucie m'aveugle si je mens ! Sainte Lucie ne peut se déranger, mais je porte le même nom qu'elle, et je vais la remplacer. »

En disant ces mots, Santa-Luccia, froidement, résolument, creva les yeux d'Antoine Ortali avec son stylet, et lui attacha au collet de sa veste, avec une épingle, un papier où l'on pouvait lire :

« C'est ainsi que Santa-Luccia et Jacques-Antoine punissent les faux témoins. »

XI

Si terrible que fût cette vengeance, elle ne suffit pas à Santa-Luccia.

Des faux témoins avaient fait emprisonner son frère, l'avaient forcé à vivre de la vie des bandits.

Soit, il avait accepté son existence nouvelle. Pas un de ceux qui l'avaient persécuté lui et son frère ne devait mourir dans son lit. Quand sa vengeance serait faite, il se reposerait.

Après Ortali, le second qui lui tomba sous la main fut un nommé Pierre Roccaserra, médecin à Sainte-Lucie. Roccaserra n'avait pas figuré directement dans le procès, mais c'était lui qui avait excité les faux témoins et leur avait donné de l'argent.

Craignant pour sa vie, après l'affaire d'Ortali, Roccaserra s'était réfugié à Chiavari, en face d'Ajaccio, où il avait une propriété. Santa-Luccia donna cinquante francs à un batelier qui, de Propriano, le conduisit à Chiavari. Là, il guetta Roccaserra, pendant une ou deux semaines.

Roccaserra avait cru plus prudent de se réfugier dans Ajaccio même.

Santa-Luccia longea le fond du golfe, acheta des habits de ville, et attendit le jour de l'Assomption.

L'Assomption arriva.

Vers la fin de la grand'messe, Santa-Luccia se tenait à la porte de l'église, regardant attentivement tous ceux qui sortaient. Quand Roccaserra parut, Santa-Luccia se planta brusquement devant lui.

« À l'ass... ! » voulut crier Roccaserra, mais une balle au beau milieu du cœur lui avait déjà fermé la bouche.

XII

Ce meurtre commis en plein midi, à la sortie de la grand'messe, sur le parvis de l'église, occasionna d'abord dans la foule une stupeur qui permit à Santa-Luccia de se sauver ; mais cette stupeur ne fut pas de longue durée. On se mit à la poursuite du meurtrier.

Un douanier vit venir, bondissant comme un mouflon, un homme que poursuivait une foule furieuse. Il le menaça de sa baïonnette et lui barra le passage.

Santa-Luccia avait jeté son chapeau et son paletot.

« Laisse-moi, dit-il au douanier, je suis épuisé, je n'ai pas d'armes, puis que ferais-je contre deux cents personnes ? »

Ce disant, il s'approcha du douanier, l'effraya avec son stylet, lui arracha son fusil et prit la fuite.

XIII

L'histoire de Santa-Luccia continue ensuite, atroce, étrange, amusante parfois. Il appartient à l'opéra-comique par certains côtés ; c'est un Fra-Diavolo sanglant, mais un Fra-Diavolo à qui personne n'a à reprocher un vol. Jamais Santa-Luccia, même pour défendre sa vie, n'a fait feu sur un gendarme ou un soldat envoyé contre lui.

« Ils font leur devoir, disait-il. Je fais le mien. »

Sa vengeance accomplie, c'est-à-dire une vingtaine de personnes mortes, il revint passer quelques jours à Sainte-Lucie : on le vit un soir à un bal de la préfecture ; puis il partit pour l'Amérique, l'existence de son fils étant assurée.

Santa-Luccia faisait la police parmi les bandits. Il eût chassé un voleur du maquis. Monsieur Sorbier, procureur général à Bastia, dit un jour, en pleine cour :

« Il serait à souhaiter que dans chaque canton il y eût un Santa-Luccia. Les faux témoins ne seraient pas aussi nombreux. »

XIV

Jacques-Antoine disparut, on le dit assassiné par des voleurs. Il faisait le commerce de cigares et de tabac entre la Sardaigne et la Corse, et gagnait ainsi honorablement sa vie. Comme Santa-Luccia, sa conscience est pure de tout crime ayant pour but la cupidité.

À sa mort, qui arriva deux ans après l'effrayante vengeance de Santa-Luccia, Ortali confessa publiquement son faux témoignage. L'abbé Santa-Luccia était encore en prison. De dix ans sa peine fut commuée en cinq années, puis on le gracia, mais sans faire un nouveau jugement qui le réhabilitât. Sa constitution athlétique empêchait même qu'on ne le mît en liberté.

On craignait qu'il ne voulût se venger, comme avait fait son frère.

Les persécutions contre ce digne et excellent homme, le modèle de la victime résignée et patiente, durèrent pendant très longtemps. Il ne pouvait cultiver son champ que la nuit.

Aussitôt que le moment de la récolte arrivait, on lui saccageait tout.

Il y a huit ans encore, ses amis le contraignirent à aller passer quarante jours dans le maquis, afin de laisser tomber une accusation aussi niaise qu'odieuse, dirigée contre lui par ses anciens ennemis, et qui lui eût valu de la prison préventive.

Aujourd'hui, M. l'abbé Santa-Luccia est un beau vieillard de soixante-sept ans, à qui l'on en donnerait cinquante tout au plus. Les souffrances physiques et morales n'ont pu altérer cette douce et belle nature.

Il cultive une vigne, une des mieux entretenues du canton de Tallano. C'est l'héritage qu'il compte laisser au fils de son frère.

Il demeure seul dans une cellule d'un ancien couvent de franciscains presque en ruine. Il n'y a pas de portes pour entrer chez lui. Y pénètre qui veut.

« Si mes ennemis ne veulent pas attendre que j'aie fait mon temps sur terre, me dit-il hier, ils sont libres, ma conscience est tranquille. Je n'ai rien à craindre. »

FIN